



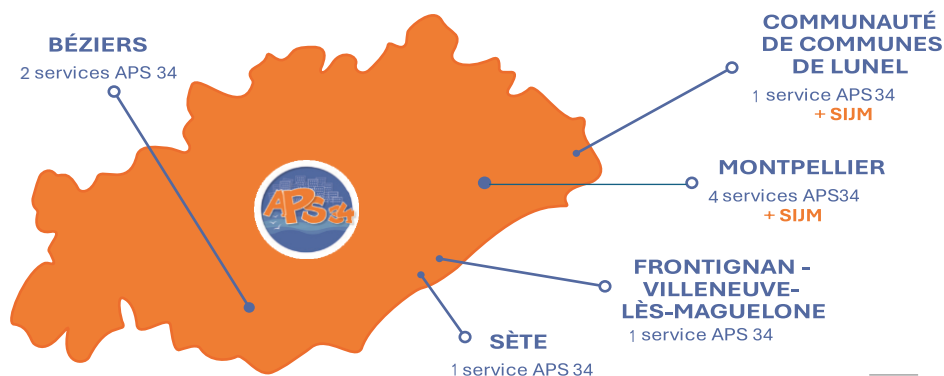
Association
de Prévention Spécialisée
HÉRAULT



SOYEZ ACTEUR DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE !

Luttez contre les processus de décrochage des jeunes
Favorisez l'insertion des jeunes
Contribuez à la venue d'une société plus apaisée

RENFORCEZ VOTRE RSE ! EN SOUTENANT L'APS34 ET SON APPROCHE SINGULIERE ET EFFICACE DE LA PREVENTION SPECIALISEE !








Qui sommes-nous ?

Habituée par le Conseil départemental de l'Hérault et l'Etat, notre association accompagne depuis plus de 15 ans des milliers de jeunes et leurs familles, par la mise en place d'actions de prévention, d'éducation, d'animation, et d'insertion.

Notre mission vise à permettre l'accès des jeunes les plus vulnérables aux droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale. **Fidèles à notre mission de Protection de l'Enfance et de prévention**, nos actions sont engagées dans les domaines de l'éducation, la santé, la protection, le développement social, l'insertion sociale et économique, et la citoyenneté.

Nos actions sur le terrain

Travail de rue : à quoi ça sert ?	
	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter une présence d'adultes repères et disponibles dans l'espace public - Instaurer du dialogue - Proposer une offre éducative opportune et adaptée individuelle ou collective - Susciter l'adhésion - Lutter contre l'isolement et le repli sur soi
Actions collectives : à quoi ça sert ?	
<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer le lien avec les jeunes - Développer l'entraide - Identifier des situations individuelles problématiques - Apprendre la prise de parole 	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager de nouveaux rapports sociaux - Soutenir l'émancipation - Outiller contre les pensées simplificatrices
	
Chantiers éducatifs : à quoi ça sert ?	
	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en situation de travail - Valoriser les savoir-faire acquis - Développer des compétences - Actualiser la situation administrative
<ul style="list-style-type: none"> - Raccrocher à la Mission Locale Jeunes ou à France Travail - Développer le sentiment d'utilité sociale - Favoriser la mixité - Appréhender les problèmes de santé 	
Prévention du décrochage scolaire : à quoi ça sert ?	
<ul style="list-style-type: none"> - Remobiliser les jeunes - Redonner du sens à la scolarité - Découvrir de nouvelles activités et/ou métiers - Soutenir la relation parents-enfants-collèges 	
Prévention de l'errance : à quoi ça sert ?	
	<ul style="list-style-type: none"> - Raccrocher des mineurs en danger (fugues, mis à la porte par les parents...) - Protéger des mineurs et jeunes majeurs des réseaux criminels - Prévenir l'inscription dans une grande marginalité - Mettre à l'abri - Lutter contre le non-recours aux droits et accompagner vers les soins
	
Pratiques éducatives numériques : à quoi ça sert ?	
<ul style="list-style-type: none"> - Etablir et/ou conserver des liens - Proposer des rendez-vous, Prendre des nouvelles - Passer des messages de prévention sur les réseaux sociaux - Relayer des événements et propositions faites aux jeunes 	
Intervention en soirées tardives : à quoi ça sert ?	
	<ul style="list-style-type: none"> - Présence d'adultes repères au-delà des horaires de fermetures institutionnelles - Relais entre les présences sociales de jour et de soirée - Présences les week-ends et jours fériés - Faire venir en rue des partenaires et entreprises sur le terrain lors d'interventions en soirées tardives

Grâce à l'expertise et aux savoir-faire de nos salariés, le dévouement des bénévoles et notre collaboration avec les partenaires locaux, nous agissons concrètement pour offrir aux jeunes adolescents vulnérables des espaces d'écoute attentive et bienveillante où ils peuvent trouver protection, reconnaissance et soutien dans leur démarche de remobilisation ou de projet.

NOTRE FONCTIONNEMENT

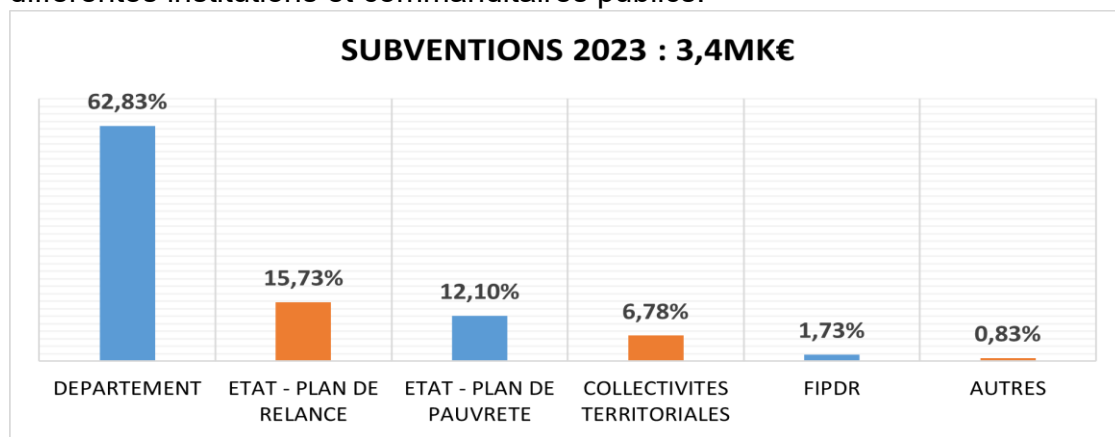
- L'APS34 est un ESMS (établissement social et médico- social), qui a une habilitation Aide Sociale à l'Enfance / Prévention Spécialisée de 15 ans renouvelable (renouvelée jusqu'en 2037)
- L'association est gérée par un conseil d'administration et un bureau de 6 administrateurs, tous bénévoles,
- Les équipes de salariés assurent la gestion des services, des actions, des suivis éducatifs, et des relations partenariales,
- Le service administratif et comptable gère les moyens, et soumet la gestion au contrôle d'un commissaire aux comptes.

L'APS34 adhère au Comité National de Liaison des Acteurs de la Prévention Spécialisée.

NOS FINANCEMENTS ET EFFECTIFS (avant développement sur des projets liés aux MNA)

Les ressources de l'APS34, 3,4 millions d'euros en 2023, proviennent de différentes institutions et commanditaires publics.

10 services éducatifs
9 territoires
départementaux
couverts, comptant
13 QPV
57 salariés au
31/12/23 dont 45.5
postes d'éducateurs
1 équipe de direction
de 9 salariés
1 service
administratif et
comptable



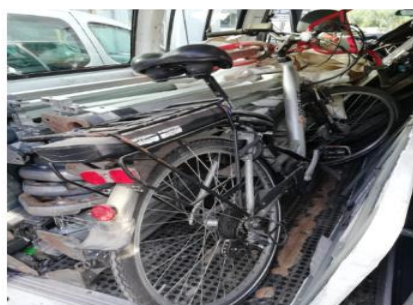
AUJOURD'HUI,

Notre association est confrontée à des situations de plus en plus complexes et fréquentes : prostitution des mineurs, situations de détresse, décrochage scolaire, harcèlement, phénomènes d'emprise, règlements de comptes ...,

Bien que la prévention auprès des plus jeunes et le renforcement de l'action éducative soient des actions indispensables à la protection de l'enfance, à la lutte contre la délinquance et les pensées simplificatrices, nos financements sont pour une part restreints et précarisés.

Nous avons donc la volonté d'engager des partenariats avec des acteurs locaux privés désireux d'affirmer leur ancrage territorial en soutenant financièrement notre association afin de répondre aux besoins d'éducation des jeunes, construire des réponses adaptées et originales aux évolutions, mutations, aux urgences sociales.

En soutenant par exemple le développement des actions et moyens de notre antenne mobile, ou de notre atelier itinérant de réparation vélo, ou en nous confiant des chantiers éducatifs...



Conformément à son plan stratégique de développement qui vise progressivement à pouvoir répondre à l'ensemble des besoins des jeunes rencontrés, APS34 a répondu à deux appels à projets concernant les mineurs non accompagnés (MNA) et a été retenue.

Cette nouvelle activité doublera pratiquement les effectifs et le budget actuel. L'APS34 aura besoin de financements au-delà de ceux prévus par les collectivités publiques.

DEVENEZ MECENE EN PARTICIPANT AUX ACTIONS DE L'APS34

Nos besoins sont de plusieurs natures :

- En fonds propres
- En financement dédiés ou ciblés
- En aides matérielles
 - Equipements
 - Locaux, matériel
- En soutenant des chantiers éducatifs
- En mécénat de compétences

A chacun de ses mécènes partenaires, l'APS34 propose selon son engagement et sa volonté :

- La mise en valeur de son soutien
- Une information précise et claire sur l'emploi de son aide
- Des invitations à des événements organisés par APS34
- Sa participation à des colloques sur la prévention spécialisée et la protection de l'enfance
- A sa demande, une intervention de sensibilisation aux problèmes de l'enfance et de l'adolescence au sein de son organisation pour instruire et motiver ses équipes

CONTACT MECENAT :

Claudine Gaillard : 06.28.83.42.29, mail : c.gaillard@aps34.fr

Secrétariat : 04.67.75.22.29, mail : secretariat@aps34.fr

